

INSCRIPTION CARTES SCOLAIRES

FORMALITÉS 2026-2027

LA CARTE SCOLAIRE CSB

Une carte valable toute l'année scolaire pour un aller et un retour par jour (1 seul arrêt de montée et 1 seul arrêt de descente) au prix de **151,05€ (dont 12,00€ de frais de dossier), pour les primaires, collégiens et lycéens boursiers de moins de 18 ans.**

Attention, pour les lycéens non boursiers, le tarif varie selon le nombre de sections parcourues, ce dernier est à faire calculer par le transporteur.

Renseignez-vous dès maintenant auprès de votre mairie pour bénéficier d'éventuelles subventions accordées par votre commune.

TARIFS	
Primaire Collégien Lycéen BOURSIER de -18ans	151,05 €

Lycéen NON BOURSIER	SECTIONS	Tarif non Subventionné
	2	226,6 €
	3	302,8 €
	4	387,8 €

Conditions d'éligibilité :

- Résider en Île-de-France : une seule adresse de domicile peut être retenue
- Être âgé(e) de moins de 18 ans au 1er septembre de l'année scolaire de souscription
- Suivre un enseignement du premier ou du second degré ou une classe de préparation à l'apprentissage et être scolarisé(e) dans un établissement public ou privé et sous contrat d'association
- Être scolarisé(e) avec le statut d'externe ou de demi-pensionnaire

Pour souscrire à cette carte d'abonnement :

1. Remplissez le formulaire OPTILE de demande d'abonnement en complétant les cadres A, B, et C sans oublier de dater et signer le dossier.
2. En cas de première inscription ou changement d'établissement, il est nécessaire de faire tamponner votre dossier par l'établissement scolaire.
3. Demandez en mairie la subvention communale, si vous en bénéficiez.
4. Déduire la somme de la subvention au montant de la carte Optile.
5. Joignez le paiement par chèque bancaire **à l'ordre de Transdev Vexin**,
6. Transmettez votre dossier complet par voie postale ou en main propre à l'adresse suivante **avant le 27 Juillet 2026 :**

Transdev Vexin Service Cartes Scolaires
33 rue des Fossettes 95650 GENICOURT

Pour tout renseignement :

Par téléphone : **0 800 10 20 20**

Via le formulaire de contact : **iledefrance-mobilites.fr > aide et contacts > nous écrire**

LA CARTE IMAGINE'R

Une carte valable toute l'année permettant de voyager de manière illimitée sur l'ensemble du réseau francilien (bus, trains, RER, tramways...) tous les jours de la semaine y compris pendant les vacances scolaires.

Catégorie d'élèves		Tarif (8€ compris)
NON Boursier	Collégien	187,90 €
	Lycéen ou Apprenti	401,30 €
BOURSIER	Collégien : bourse < 450 €	123,85 €
	Collégien : bourse = ou > 450 €	59,80 €
	Lycéen < 5 échelons	328,25 €
	Lycéen échelon 5 ou 6	264,20 €

Conditions d'éligibilité :

- Résider en Île-de-France : une seule adresse de domicile peut être retenue
- Être âgé de moins de 26 ans au 1er septembre de l'année scolaire de souscription.
- Être scolarisé dans un établissement public ou privé sous contrat, externe ou demi-pensionnaire
- Suivre un cursus de l'enseignement primaire ou secondaire, ou une formation par alternance d'un niveau inférieur au baccalauréat avec le statut d'apprenti (hors contrat de professionnalisation).

Pour souscrire à cette carte d'abonnement :

1. Remplissez le formulaire que vous retrouverez en ligne : iledefrancemobilites.fr/imaginer-r (Pour les étudiants, il faut fournir un certificat d'inscription ou de scolarité. Pour les élèves suivant une formation en apprentissage, il faut fournir un justificatif de scolarité précisant le type de formation suivie et le type de contrat d'alternance.)
2. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre commune afin d'obtenir une éventuelle subvention.

Pour les communes ayant une subvention, si votre Mairie ne possède pas de n° Tiers Payant, vous devez obligatoirement passer dans l'une de nos agences afin qu'on y appose un numéro Tiers Payant avant de transmettre votre dossier à Imagine'R. Sans ce numéro, la subvention ne sera pas prise en compte.

Pour les communes n'ayant pas de subvention, veuillez envoyer le formulaire directement à Imagine'R.

Pour tout renseignement, merci de contacter Imagine'R au 09 69 39 22 22

